

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds IA Clarington de croissance et de revenu (parts de séries A, E, E5, F, F5, L, L5, P, P5 et T5) Catégorie d'actions de Fonds secteur Clarington Inc. : Catégorie IA Clarington d'opportunités nord-américaines (actions de séries A, E, F, L et P)	21 novembre 2014	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
ProMetic Sciences de la Vie inc.	24 novembre 2014	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Chemtrade Logistics Income Fund	21 novembre 2014	Ontario
First Asset Active Credit ETF	20 novembre 2014	Ontario
Fonds G5 20i 2035 T1 CI	24 novembre 2014	Ontario
Fonds valeur d'obligations de sociétés Lysander Fonds américain de crédit Lysander	20 novembre 2014	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Crusader Equity Income Fund 18 Asset Management All-Cap Canadian Equity Fund Fonds équilibré Seamark-Lysander Fonds d'actions totales Seamark-Lysander Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater-Lysander		
Melcor Real Estate Investment Trust	18 novembre 2014	Alberta
NYX Gaming Group Limited	21 novembre 2014	Ontario
Société DH	18 novembre 2014	Ontario
Société financière IGM Inc.	19 novembre 2014	Manitoba

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Corporation Financière Power	24 novembre 2014	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		- Nunavut
Power Corporation du Canada	24 novembre 2014	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Dividend Growth Split Corp.	24 novembre 2014	Ontario
Fonds De Croissance Active Primerica Fonds De Croissance Primerica Fonds De Croissance Modérée Primerica Fonds De Croissance Conservateur Primerica Fonds De Revenu Primerica Fonds Du Marché Monétaire Canadien Primerica	24 novembre 2014	Ontario
Fonds de placement immobilier InnVest	19 novembre 2014	Ontario
Fonds de solutions de revenu mondiales Voya	20 novembre 2014	Ontario
Fonds en devises des marchés émergents RBC Fonds prudent de croissance et de revenu RBC	20 novembre 2014	Ontario
Fonds équilibré Blue Chip Dynamique Fonds d'actions Blue Chip Dynamique Fonds mondial équilibré Dynamique Fonds d'actions mondiales Dynamique Fonds de dividendes Dynamique Fonds de revenu de dividendes Dynamique Fonds d'actions productives de revenus	25 novembre 2014	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Dynamique		
Fonds de petites entreprises Dynamique		
Fonds de rendement stratégique Dynamique		
Fonds d'obligations Avantage Dynamique		
Fonds d'obligations canadiennes Dynamique		
Fonds de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique		
Fonds de titres de créance diversifiés Dynamique		
Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique		
Fonds de titres de qualité à taux variable Dynamique		
Fonds du marché monétaire Dynamique		
Fonds d'obligations à rendement réel Dynamique		
Fonds d'obligations à court terme Dynamique		
Fonds d'obligations stratégique Dynamique		
Fonds neutre de devises américaines Power Dynamique		
Fonds Croissance américaine Power Dynamique		
Fonds équilibré Power Dynamique		
Fonds Croissance canadienne Power Dynamique		
Fonds Croissance mondiale Power Dynamique		
Fonds de petites sociétés Power Dynamique		
Fonds de rendement spécialisé Dynamique		
Fonds diversifié d'actif réel Dynamique		
Fonds d'achats périodiques Dynamique		
Fonds de revenu énergétique Dynamique		
Fonds de services financiers Dynamique		
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds immobilier mondial Dynamique		
Fonds de métaux précieux Dynamique		
Fonds de rendement à prime Dynamique		
Fonds de ressources Dynamique		
Portefeuille de croissance Stratégique Dynamique		
Portefeuille de revenu Stratégique Dynamique		
Fonds Valeur américaine Dynamique		
Fonds canadien de dividendes Dynamique		
Fonds de dividendes Avantage Dynamique		
Fonds Valeur européenne Dynamique		
Fonds Valeur Extrême-Orient Dynamique		
Fonds mondial de répartition d'actif Dynamique		
Fonds mondial de découverte Dynamique		
Fonds mondial de dividendes Dynamique		
Fonds Valeur mondiale Dynamique		
Fonds de dividendes américains Avantage Dynamique		
Fonds Valeur américaine équilibré Dynamique		
Fonds Valeur équilibré Dynamique		
Fonds Valeur du Canada Dynamique		
Portefeuille équilibré DynamiqueUltra		
Portefeuille Croissance équilibrée DynamiqueUltra		
Portefeuille défensif DynamiqueUltra		
Portefeuille Actions DynamiqueUltra		
Portefeuille Croissance DynamiqueUltra		
Portefeuille DynamiqueUltra 2020		
Portefeuille DynamiqueUltra 2025		
Portefeuille DynamiqueUltra 2030		
Fonds d'obligations à rendement total Aurion Dynamique		
Catégorie équilibrée américaine Blue Chip		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Dynamique		
Catégorie de revenu de dividendes Dynamique		
Catégorie de rendement d'actions privilégiées Dynamique		
Catégorie de rendement stratégique Dynamique		
Catégorie d'obligations Avantage Dynamique		
Catégorie de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique		
Catégorie Marché monétaire Dynamique		
Catégorie Croissance américaine Power Dynamique		
Catégorie équilibrée Power Dynamique		
Catégorie Croissance canadienne Power Dynamique		
Catégorie mondiale équilibrée Power Dynamique		
Catégorie Croissance mondiale Power Dynamique		
Catégorie mondiale navigateur Power Dynamique		
Catégorie Croissance gérée Power Dynamique		
Catégorie Valeur américaine Dynamique		
Catégorie Valeur canadienne Dynamique		
Catégorie de dividendes Avantage Dynamique		
Catégorie Valeur EAFE Dynamique		
Catégorie de marchés émergents Dynamique		
Catégorie mondiale de répartition d'actif Dynamique		
Catégorie mondiale de découverte Dynamique		
Catégorie mondiale de dividendes Dynamique		
Catégorie Valeur mondiale Dynamique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie d'occasions de croissance et de revenu Dynamique		
Catégorie Valeur équilibrée Dynamique		
Catégorie de rendement spécialisé Dynamique		
Catégorie d'énergie stratégique Dynamique		
Catégorie aurifère stratégique Dynamique		
Catégorie de ressources stratégique Dynamique		
Portefeuille Catégorie équilibrée DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie croissance équilibrée DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie prudente DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie Actions DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie Croissance DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie DynamiqueUltra 2020		
Portefeuille Catégorie DynamiqueUltra 2025		
Portefeuille Catégorie DynamiqueUltra 2030		
Catégorie d'actions canadiennes Aurion Dynamique		
Catégorie équilibrée tactique Aurion Dynamique		
Catégorie d'obligations à rendement total Aurion Dynamique		
Catégorie canadienne de dividendes PGD		
Catégorie Valeur canadienne PGD		
Catégorie Valeur mondiale PGD		
Catégorie Croissance canadienne Power PGD		
Catégorie Croissance mondiale Power PGD		
Catégorie de ressources PGD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Valeur équilibrée PGD		
Healthcare Leaders Income Fund	20 novembre 2014	Ontario
iShares Conservative Core Portfolio Builder Fund	21 novembre 2014	Ontario
iShares Growth Core Portfolio Builder Fund		
iShares Global Completion Portfolio Builder Fund		
iShares Alternatives Completion Portfolio Builder Fund		
La Fiducie pour l'Éducation des enfants du Canada	24 novembre 2014	Ontario
Maple Leaf 2014-II Flow-Through Limited Partnership – catégorie nationale	21 novembre 2014	Colombie-Britannique
Melcor Real Estate Investment Trust	25 novembre 2014	Alberta
Pattern Energy Group Inc.	21 novembre 2014	Ontario
Portefeuille Scotia Aria prudent – Évolution	20 novembre 2014	Ontario
Portefeuille Scotia Aria prudent – Protection		
Portefeuille Scotia Aria prudent – Versement		
Portefeuille Scotia Aria modéré – Évolution		
Portefeuille Scotia Aria modéré – Protection		
Portefeuille Scotia Aria modéré – Versement		
Portefeuille Scotia Aria progressif – Évolution		
Portefeuille Scotia Aria progressif – Protection		
Portefeuille Scotia Aria progressif – Versement		
Société DH	25 novembre 2014	Ontario
Telus Corporation	19 novembre 2014	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Desjardins Placements complémentaires (parts de catégories A, T, I, C et F)	20 novembre 2014	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds FÉRIQUE Équilibré Pondéré Fonds FÉRIQUE Équilibré Fonds FÉRIQUE Mondial	25 novembre 2014	Québec - Ontario
Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North	21 novembre 2014	Ontario
Fonds du marché monétaire canadien Brandes Fonds équilibré global Brandes Fonds équilibré canadien Sionna Fonds de revenu mensuel Sionna	21 novembre 2014	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 octobre 2013	19 novembre 2014
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 octobre 2013	19 novembre 2014
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 octobre 2013	19 novembre 2014
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 octobre 2013	19 novembre 2014
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 octobre 2013	19 novembre 2014
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 octobre 2013	24 novembre 2014
Banque de Montréal	5 juin 2014	20 novembre 2014
Banque de Montréal	5 juin 2014	20 novembre 2014
Banque de Montréal	5 juin 2014	20 novembre 2014
Banque Nationale du Canada	20 juin 2014	19 novembre 2014
Banque Nationale du Canada	20 juin 2014	20 novembre 2014
Banque Nationale du Canada	20 juin 2014	20 novembre 2014
Banque Nationale du Canada	20 juin 2014	24 novembre 2014
Banque Nationale du Canada	20 juin 2014	24 novembre 2014
Banque Nationale du Canada	20 juin 2014	24 novembre 2014
Banque Nationale du Canada	20 juin 2014	25 novembre 2014
Banque Nationale du Canada	20 juin 2014	25 novembre 2014
Banque Nationale du Canada	20 juin 2014	25 novembre 2014
Banque Royale du Canada	20 décembre 2013	6 novembre 2014

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	20 décembre 2013	12 novembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	26 mars 2013	17 novembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	26 mars 2013	17 novembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	26 mars 2013	20 novembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	26 mars 2013	20 novembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	26 mars 2013	24 novembre 2014
La Banque Toronto-Dominion	13 juin 2014	24 novembre 2014
Saputo inc.	14 novembre 2014	21 novembre 2014
Suncor Énergie Inc.	11 juin 2014	21 novembre 2014

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une

information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Affinor Growers Inc.	2014-09-23	949 612 actions ordinaires	490 000 \$	0	1	2.12
Arianne Phosphate Inc.	2014-10-15	2 369 000 unités	2 369 000 \$	2	2	2.3
Bank of America Corporation	2014-09-05	110 750 actions de dépositaire	120 606 750 \$	1	8	2.3
Banque de Montréal	2014-10-02	Billets	11 151 000 \$	1	0	2.3
Banque Royale du Canada	2014-09-22	42 550 titres	4 683 904 \$	0	5	2.3
Dunnedin Ventures Inc.	2014-10-03	21 000 000 d'actions ordinaires	1 050 000 \$	1	70	2.3 / 2.5
Fiducie de Placement Immobilier Fronsac	2014-10-10	10 305 787 unités, débetures	3 960 083 \$	16	3	2.3 / 2.5 / 2.10
Fuel Transfer Technologies Inc.	2014-09-03	50 000 actions ordinaires	25 000 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Groupe WSP Global Inc.	2014-10-01	11 160 000 reçus de souscription	400 086 000 \$	1	1	2.3
Harbour First Mortgage Investment Trust	2014-09-30	50 000 parts de fiducie	5 000 000 \$	1	0	2.3
Kallisto Energy Corp.	2014-10-01	444 444 299 actions ordinaires et 296 288 692 unités	24 999 744 \$	1	292	2.3 / 2.5 / 2.10
KingSett Canadian Real Estate Income Fund LP	2014-09-30	6 469,47 unités	8 784 956 \$	35	52	2.3
Matamec Explorations Inc.	2014-10-03	16 666 666 actions ordinaires	1 000 000 \$	1	0	2.3
NHL U.S. Funding LP	2014-09-29	Billets	14 488 500 \$	1	1	2.3
Northstar Healthcare Inc.	2014-09-26	5 568 400 actions ordinaires et 2 784 200 bons de souscription	7 238 920 \$	3	35	2.3 / 2.10
Ressources Mazorro Inc.	2014-09-29	5 013 000 unités	501 300 \$	30	13	2.3
Smart & Final Stores, Inc.	2014-09-29	261 000 actions ordinaires	3 476 520 \$	2	2	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Sociable Labs Inc.	2014-09-29	61 040 449 actions privilégiées et 2 bons de souscription	5 966 805 \$	4	7	2.3
Sylogist Ltd.	2014-09-24	2 500 000 actions ordinaires	27 500 000 \$	13	35	2.3
Tamarack Valley Energy Ltd.	2014-09-26	1 280 000 actions ordinaires	10 048 000 \$	4	9	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2014-09-22 au 2014-09-26	29 certificats	11 480 843 \$	19	10	2.3
Virgin Media Finance PLC	2014-09-24	Billets	19 407 500 \$	1	3	2.3
Virtual Artifacts inc.	2014-10-08 et 2014-10-12	56 000 actions ordinaires	28 000 \$	3	0	2.9

* Dispense en vertu du Règlement 45-513.

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Fidelity Clearpath Institutional 2015 Portfolio	2013-10-01 au 2014-09-30	1 061 054,22 parts	14 635 747 \$	1	2	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Fidelity Clearpath Institutional 2020 Portfolio	2013-10-01 au 2014-09-30	2 402 663,53 parts	33 178 473 \$	1	2	2.3
Fidelity Clearpath Institutional 2025 Portfolio	2013-10-01 au 2014-09-30	2 074 263,92 parts	29 556 721 \$	1	2	2.3
Fidelity Clearpath Institutional 2030 Portfolio	2013-10-01 au 2014-09-30	2 701 447,10 parts	38 159 428 \$	1	2	2.3
Fidelity Clearpath Institutional 2035 Portfolio	2013-10-01 au 2014-09-30	1 741 178,87 parts	25 327 621 \$	1	2	2.3
Fidelity Clearpath Institutional 2040 Portfolio	2013-10-01 au 2014-09-30	1 924 167,25 parts	27 952 833 \$	1	2	2.3
Fidelity Clearpath Institutional 2045 Portfolio	2013-10-01 au 2014-09-30	1 571 125,15 parts	22 967 236 \$	1	2	2.3
Fidelity Clearpath Institutional 2050 Portfolio	2013-10-01 au 2014-09-30	341 044,36 parts	4 330 558 \$	1	2	2.3
Fidelity Clearpath Institutional 2055 Portfolio	2013-10-01 au 2014-09-30	271 020,74 parts	3 388 756 \$	1	2	2.3
Fidelity Clearpath Institutional Income Portfolio	2013-10-01 au 2014-09-30	402 005,41 parts	5 260 731 \$	1	2	2.3
Manning & Napier Global Equity Pooled Fund	2014-10-17	13 090,95 parts	176 130 \$	1	0	2.3
Pyramis Canadian Bond Trust	2013-10-01 au 2014-09-30	15 786 698,69 parts	291 531 248 \$	3	41	2.3
Pyramis Canadian Core Equity Trust	2013-10-01 au 2014-09-30	3 490 540,89 parts	111 372 397 \$	10	56	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Pyramis Canadian Focused Equity Trust	2013-10-01 au 2014-09-30	21 385 919,85 parts	285 910 214 \$	5	31	2.3
Pyramis Canadian Long Bond Trust	2013-10-01 au 2014-09-30	10 178 900,63 parts	162 028 403 \$	3	17	2.3
Pyramis Canadian Real Return Bond Index Trust	2013-10-01 au 2014-09-30	673 663,60 parts	6 026 647 \$	2	2	2.3
Pyramis Canadian Systematic Equity Trust	2013-10-01 au 2014-09-30	1 006 694,11 parts	38 042 073 \$	4	24	2.3
Pyramis Concentrated International Small Cap Trust	2013-10-01 au 2014-09-30	184 899,35 parts	5 258 766 \$	2	3	2.3
Pyramis Select Global Equity Trust	2013-10-01 au 2014-09-30	24 353 449,90 parts	346 180 541 \$	5	18	2.3
Pyramis Select Global Plus Trust	2013-10-01 au 2014-09-30	2 423 278,23 parts	36 416 953 \$	1	5	2.3
Pyramis Select International Equity Trust	2013-10-01 au 2014-09-30	2 187 930,44 parts	44 378 675 \$	3	29	2.3
Pyramis Select International Plus Trust	2013-10-01 au 2014-09-30	1 021 337,36 parts	16 578 236 \$	3	0	2.3
Trez Capital Prime Trust	2014-08-13, 2014-08-18	15 400 parts	154 000 \$	1	1	2.3 / 2.9

* Dispense en vertu du Règlement 45-513.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».